

COMMUNIQUE DE PRESSE

**ANNULATION DE L'ADJUDICATION DES OBLIGATIONS
ASSIMILABLES DU TRESOR DE CÔTE D'IVOIRE DU 13 DECEMBRE 2016**

L'Agence UMOA-Titres (AUT) porte à la connaissance des investisseurs qu'en raison des conditions de marché jugées défavorables, l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé de surseoir à l'émission des obligations assimilables du Trésor du 13 décembre 2016. Par conséquent, la totalité des soumissions reçues est rejetée.

Cette émission est reportée à une date ultérieure.

Au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'agence remercie l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement de l'Union.

Fait à Dakar, le 13 décembre 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Adrien DIOUF